

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Seafrance : mise au point de la SNCF (Paris, le 19 février 2009)

La SNCF croit en l'avenir de Seafrance sur le marché du trans-Manche et entend bien soutenir, dans le cadre de sa responsabilité d'actionnaire unique, toutes les actions qui assureront sa pérennité. En conséquence, compte tenu des graves déséquilibres conjoncturels et structurels auxquels Seafrance doit faire face, la SNCF a pris acte du Plan de Redressement proposé par le Président du Directoire de la société, lors du Conseil de Surveillance du 16 février 2009 et présenté aux instances représentatives du personnel le 17 février 2009.

Faisant suite à diverses annonces parues dans la presse, la SNCF tient à indiquer qu'à ce jour, elle n'a reçu aucune offre formelle et engageante de reprise de Seafrance et/ou de ses personnels.

Bien évidemment les offres formelles et engageantes de reprise de Seafrance qui seraient reçues par la SNCF seront examinées avec le plus grand soin, notamment au regard de leurs effets sur l'emploi. La SNCF rappelle cependant que la gravité de la situation nécessite une réaction rapide.